



Office fédéral de la statistique  
Bundesamt für Statistik  
Ufficio federale di statistica  
Uffizi federal da statistica  
Swiss Federal Statistical Office

OFS BFS UST

**ACTUALITÉS OFS**  
**BFS AKTUELL**  
**ATTUALITÀ UST**

16

Culture, société de l'information, sport  
Kultur, Informationsgesellschaft, Sport  
Cultura, società dell'informazione, sport

Neuchâtel, mars 2005

## Statistique suisse des bibliothèques 2004

Les bibliothèques à vocation nationale, universitaires  
et une sélection de bibliothèques publiques

Indicateurs choisis (données 2003)

.....

**Information:**

Vanhooydonck Stéphanie, section Politique, culture et médias, tél. 032 713 69 60

e-mail: [stephanie.vanhooydonck@bfs.admin.ch](mailto:stephanie.vanhooydonck@bfs.admin.ch)

N° de publication: 671-0300-05

© OFS



# 1 Introduction

Ces dernières années, le paysage bibliothécaire suisse s'est modifié au point que l'aperçu statistique, publié chaque année depuis 1964, ne rendait plus fidèlement compte de son évolution. En effet, les prestations fournies par les bibliothèques ont évolué ainsi que les définitions et concepts à la base de la statistique<sup>1</sup>. La nouvelle statistique 2004 présente de nouveaux indicateurs et couvre un nombre plus important de bibliothèques réparties en catégories. En s'adaptant à cette évolution, la nouvelle statistique suisse des bibliothèques, développée conjointement par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses BBS, maintient sa comparabilité sur le plan international.

Pour l'heure, elle fournit une photographie des prestations et des ressources d'une partie des bibliothèques suisses durant le courant de l'année 2003. Il s'agit des bibliothèques nationales, universitaires et d'une sélection de bibliothèques publiques. A terme, l'ambition est de mettre en lumière le développement dans le temps de l'ensemble des bibliothèques<sup>2</sup>. La statistique documentera ainsi une partie de l'infrastructure et des pratiques culturelles tout en assurant la continuité des principales séries de données actuelles.

---

<sup>1</sup> Les anciennes normes UNESCO ont été remplacées par des normes en vigueur dans les statistiques internationales plus récentes, en particulier ISO 2789, la statistique culturelle européenne (Eurostat) et Libecon (Commission européenne).

<sup>2</sup> Etant donné que la statistique remaniée paraît cette année pour la première fois, il ne sera possible de suivre l'évolution des indicateurs dans le temps qu'à partir de l'année prochaine.

## 2 Méthodologie

En raison de la grande diversité des quelques 6000 bibliothèques qui composent l'univers des bibliothèques suisses, six catégories de bibliothèques ont été définies conformément aux standards internationaux et intégrées à la nouvelle statistique:

- Bibliothèques à vocation nationale (relevé exhaustif);
- Bibliothèques universitaires (relevé exhaustif);
- Bibliothèques publiques (choix d'experts selon la couverture territoriale);
- Réseaux de bibliothèques universitaires (relevé exhaustif par université);
- Réseaux de bibliothèques des hautes écoles spécialisées HES (relevé exhaustif par haute école spécialisée);
- Bibliothèques spécialisées (choix d'experts).

Les bibliothèques de ces catégories sont recensées comme des unités administratives, soit toute bibliothèque indépendante ou réseau de bibliothèques ayant une direction ou une administration unique. Elles répondent également aux critères minimaux suivants: collections supérieures à 10'000 documents, traitement documentaire (catalogage) des fonds et gestion professionnelle par du personnel qualifié. Les réseaux de bibliothèques sont un regroupement de bibliothèques d'instituts d'une université ou d'une HES. Les bibliothèques scolaires ne font pas partie de la statistique.

Un critère supplémentaire consistant à fixer le taux minimum de réponse (à l'enquête ou par question pour chaque catégorie) à 75% a été défini pour l'analyse des données. Cela signifie que seules les catégories où 75% des bibliothèques ont répondu au questionnaire et seules les questions auxquelles plus de 75% des bibliothèques d'une catégorie ont répondu sont analysées<sup>3</sup>. Pour cette raison, nous avons dû renoncer aux réseaux des bibliothèques universitaires et à ceux des HES, ainsi qu'à un certain nombre d'indicateurs.

Quant aux bibliothèques spécialisées et aux bibliothèques publiques, elles ont été choisies par un groupe d'experts. Ce choix sera élargi, affiné méthodologiquement et consolidé, en particulier pour les bibliothèques spécialisées, raison pour laquelle cette catégorie n'a pas été analysée cette année.

Dans cette publication, nous nous focalisons donc sur les trois catégories nationale (taux de réponse à l'enquête 100%), universitaire (100%) et une sélection de bibliothèques publiques (80,9%). Le taux de réponse à l'enquête pour l'ensemble des catégories est de 78,7%.

Cette situation entraîne toutefois un certain biais dans l'interprétation du domaine universitaire constitué des deux catégories «bibliothèques universitaires» et «réseaux de bibliothèques universitaires». Les réseaux de Zurich et de l'EPF de Lausanne ont atteint un taux de réponse à l'enquête situé en dessous du seuil de 75% et n'ont pas pu être retenus pour l'analyse. Deux réseaux manquants sur sept ont à leur tour fait basculer le taux de réponse à l'enquête de toute la catégorie en dessous de ce même seuil. Par conséquent, il manque une partie de l'information pour dresser un tableau complet des bibliothèques du domaine universitaire. Cela est par exemple problématique pour l'interprétation des données relatives aux accès électroniques: certaines bibliothèques les comptent à la bibliothèque universitaire centrale, d'autres dans le réseau (avec les accès de toutes les autres bibliothèques du réseau). Il faut donc garder cela à l'esprit en lisant les interprétations de la catégorie «bibliothèques universitaires».

Les résultats sont présentés par catégorie de bibliothèques. Étant donné leur mandat et profil spécifique, les catégories ne sont pas strictement comparables entre elles. Il n'est toutefois pas exclu que certaines tendances se ressemblent, tendances que nous avons alors mises en évidence.

<sup>3</sup> Ce taux a été retenu pour que suffisamment d'information soit conservée et que cette information soit statistiquement suffisamment représentative pour l'ensemble d'une catégorie.

La statistique analyse les prestations et les ressources des bibliothèques au moyen de 72 indicateurs.

Cette publication en présente une sélection des plus importants, à savoir:

1. pour documenter les prestations des bibliothèques:
  - le nombre d'utilisateurs actifs,
  - les services (manifestations, visites guidées et formations, prêts),
  - l'offre (documents traditionnels et électroniques),
  - l'accessibilité (surface publique en m<sup>2</sup>, total des places de travail publiques dont celles informatisées).
2. pour documenter les ressources des bibliothèques:
  - le personnel (en nombre de personnes et en équivalents plein temps (EPT)),
  - les coûts (dépenses courantes dont charges de personnel et dépenses de fonctionnement).

Les données complètes non anonymisées de l'ensemble des bibliothèques participantes sont disponibles sur le portail statistique de l'office sous [http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/lexikon/bienvenue\\_login/blank/zugang\\_lexikon.open.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/lexikon/bienvenue_login/blank/zugang_lexikon.open.html). Les directions des bibliothèques ont donné leur aval écrit à une telle démarche.

Une définition précise de la terminologie utilisée dans cette publication est disponible dans le questionnaire de l'enquête 2004 [http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/kultur\\_medien\\_zeitverwendung/kultur/blank/analysen\\_berichte.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/kultur_medien_zeitverwendung/kultur/blank/analysen_berichte.html).

## 3 Principaux résultats

### 3.1 Les bibliothèques à vocation nationale

Les **bibliothèques à vocation nationale** (ou **bibliothèques nationales**) comprennent la Bibliothèque nationale, la Phonothèque nationale et la Cinémathèque suisse. Elles ont pour mission principale de collecter, de mettre en valeur et de rendre accessibles au public les publications (bibliothèque nationale), les documents sonores (phonothèque) et les films (cinémathèque) présentant un lien avec l'histoire et la culture suisses. Précisons que la cinémathèque comprend deux bibliothèques (Lausanne et Zurich), mais que son catalogue des collections de films, n'est pas accessible au public. Cette pratique appliquée par les membres de la FIAF (Fédération internationale des archives du film) obéit à des clauses de confidentialité vis à vis des déposants et à des considérations d'ordre juridique. La cinémathèque répond toutefois aux demandes précises pour la consultation ou l'éventuelle mise à disposition de films en vue de recherches d'intérêt esthétique, historique ou scientifique.

#### 3.1.1 Les prestations: services, offre et accessibilité

Les prêts sont le principal service de la bibliothèque nationale. Les deux autres bibliothèques à vocation nationale ne disposent pas, à proprement parler, de service de prêts.

Par contre, les films, par exemple, peuvent être visionnés sur place dans une des salles de la cinémathèque.

La bibliothèque nationale offre également la majorité des autres services<sup>4</sup>: elle organise plus de manifestations (15), de visites guidées et de formations (141) que les deux autres bibliothèques nationales réunies. Toutefois, la phonothèque et la cinémathèque offrent un nombre non négligeable de services compte tenu de leur taille (en particulier les visites guidées et formations: 50 pour la phonothèque et 15 pour la cinémathèque).

#### 3.1.2 Offre traditionnelle et électronique

Les bibliothèques nationales totalisent une offre traditionnelle (documents non électroniques) de presque 4 mios de documents. La grande majorité de ces documents (3,6 mios) se trouvent à la bibliothèque nationale.

La bibliothèque nationale a acquis en 2003 de nouveaux documents représentant 1,7% de l'offre existante. L'offre de la phonothèque a augmenté de 1,4% et celle de la cinémathèque de 1,0%. Ces taux sont relativement faibles, parce qu'en raison de leur mission spécifique, les bibliothèques à vocation nationale ne renouvellent pratiquement pas leur collection.

L'analyse du type d'accès aux documents (traditionnel par les prêts ou électronique) et du type de documents

#### T.3.1.1 Bibliothèques à vocation nationale: services

	Utilisateurs actifs	Manifestations	Visites guidées, formations	Prêts
Bibliothèque nationale	* 1	15	141	75 491
Phonothèque nationale	0	3	50	0
Cinémathèque suisse	600	5	15	0
Total	600	23	206	75 491

<sup>1</sup> valeur manquante

<sup>4</sup> La cinémathèque n'a apparemment pas compté les projections dans la rubrique «manifestations».

**T.3.1.2 Bibliothèques à vocation nationale: offre**

	Offre traditionnelle		Offre en documents électroniques		
	Offre totale (en milliers de documents)	Accroissement de l'offre (durant l'année)	Journaux, périodiques	Bases de données	Documents individuels
Bibliothèque nationale	3'671,6	62'897	51	* 1	2'709
Phonothèque nationale	280,0	4'000	209	1	280'000
Cinémathèque suisse	29,0	300	* 1	4	700
<b>Total</b>	<b>3'980,6</b>	<b>67'197</b>	<b>260</b>	<b>5</b>	<b>283'409</b>

<sup>1</sup> valeur manquante

(traditionnels ou électroniques) montre que les prêts de la bibliothèque nationale sont près de trois fois plus nombreux (2,91) que ses accès aux documents électroniques. L'analyse montre aussi que si la bibliothèque nationale compte plus d'accès aux documents électroniques (25'900) que la phonothèque (8000), cette dernière possède plus de documents numériques individuels et de journaux et périodiques électroniques que la bibliothèque nationale, reflétant ainsi son mandat de conservation des documents sonores.

Précisons que parmi l'offre en documents électroniques, la base de données comprend les collections de données sous forme électronique accompagnées d'un logiciel de recherche et les documents électroniques individuels regroupent par exemple les livres, thèses, rapports, articles de périodiques, documents cartographiques ou iconographiques, partitions musicales.

**3.1.3 Accessibilité**

Conformément aux pratiques internationales, l'accessibilité au public est présentée par les indicateurs suivants: surface publique en m<sup>2</sup>, places de travail publiques dont places de travail informatisées, durée d'ouverture hebdomadaire et fréquentation (annuelle et par jour ouvrable).

Malgré des objectifs et des mandats similaires (cf. 3.1), les bibliothèques à vocation nationale ont des profils différents qui se reflètent non seulement dans leur nombre de prêts, mais aussi dans leur accessibilité. Parmi les trois, la bibliothèque nationale est la plus accessible au public: elle a la plus grande surface publique, le plus grand nombre de places de travail (dont celles informatisées), la plus longue durée d'ouverture hebdomadaire, elle est fréquentée par le plus grand nombre de visiteurs (par année et par jour ouvrable).

**T.3.1.3 Bibliothèques à vocation nationale: accessibilité**

	Surface publique en m <sup>2</sup>	Total des places de travail publiques	dont places de travail informatisées
Bibliothèque nationale	3 316	143	28
Phonothèque nationale	80	6	6
Cinémathèque suisse	70	11	1
<b>Total</b>	<b>3 466</b>	<b>160</b>	<b>35</b>

	Durée d'ouverture hebdomadaire (en heures par semaine)	Fréquentation annuelle (en nombre de personnes)	Fréquentation par jour ouvrable (en nombre de personnes)
Bibliothèque nationale	54	135 629	461
Phonothèque nationale	30	100	0
Cinémathèque suisse	30	* 1	* 1
<b>Total</b>	<b>114</b>	<b>135 729</b>	<b>462</b>

<sup>1</sup> valeur manquante

### 3.1.4 Les ressources des bibliothèques

#### Dépenses

Les bibliothèques nationales ont dépensé environ 21,5 mios de francs en 2003. Ces dépenses courantes comprennent: les charges de personnel, les dépenses de fonctionnement (immobilier, informatique, acquisition de documents traditionnels et électroniques) et les autres dépenses de matériel.

Globalement, ces dépenses courantes se répartissent à 65% (près de 14 mios) en frais de personnel et à 35% (près de 7,6 mios) en frais de fonctionnement. Les frais d'acquisition de documents représentent 7,8% des dépenses courantes et les frais d'acquisition de documents électroniques 0,6%. Les frais d'acquisition de documents dans ces bibliothèques sont inférieurs aux mêmes frais dans les autres types de bibliothèques. Signalons que les acquisitions par don sont fréquentes et réduisent quelque peu les frais d'acquisition. La prédominance des frais de personnel sur les autres catégories de frais est une constante pour toutes les catégories de bibliothèques.

La structure des coûts comparée des bibliothèques à vocation nationale montre que le poids des frais de personnel par rapport aux dépenses courantes est le plus faible pour la bibliothèque nationale (64%) bien qu'elle engage le plus de personnel et le plus important pour la cinémathèque (86%) alors qu'elle engage le moins de personnel. Pour la phonothèque, ce poids est de 74%.

Il est possible que la cinémathèque (et dans une moindre mesure la phonothèque) développent des activités de recherche et de conservation plus importantes nécessitant l'engagement de spécialistes. Il se peut aussi que les dépenses de fonctionnement de la phonothèque soient moins importantes parce que son cercle d'utilisateurs est restreint.

#### Personnel

Au total, 176 personnes représentant 141,7 équivalents plein temps (EPT, soit nombre de postes à temps complet) travaillent dans les bibliothèques à vocation nationale. La majorité des employé-e-s de ces bibliothèques travaillent à temps partiel: près de 53% sont engagés à moins de 90% (entre 50% et 89%). Ce taux est encore plus fort à la cinémathèque (71,4%). Restent 41,5% des personnes qui travaillent entre 90% et 100%.

#### T.3.1.4.1 Bibliothèques à vocation nationale: dépenses (en milliers de francs)

	Total des dépenses courantes	dont charges de personnel	dont dépenses de fonctionnement
Bibliothèque nationale	19 428,2	12 353,4	7 074,8
Phonothèque nationale	1 552,8	1 145,4	407,4
Cinémathèque suisse	582,1	501,4	80,7
Total	21 563,1	14 000,2	7 562,9

	dont frais d'acquisition de documents	dont frais d'acquisition de documents électroniques
Bibliothèque nationale	1 656,0	133,0
Phonothèque nationale	15,0	0
Cinémathèque suisse	18,1	0
Total	1 689,1	133,0

### T.3.1.4.2 Bibliothèques à vocation nationale: personnel

	Total employés (en personnes)	dont à 90% et plus	dont entre 50% et 89%	dont inférieur à 50%	Total (en équivalents plein temps)	dont en formation
Bibliothèque nationale	153	65	81	7	125,4	4,0
Phonothèque nationale	16	7	7	2	11,7	0,0
Cinémathèque suisse	7	1	5	1	4,7	0,0
<b>Total</b>	<b>176</b>	<b>73</b>	<b>93</b>	<b>10</b>	<b>141,7</b>	<b>4,0</b>

## 3.2 Les bibliothèques universitaires

Les 14 **bibliothèques universitaires** sont les bibliothèques principales d'une université ou d'une Ecole polytechnique fédérale (EPF) ayant une direction ou une administration unique. Les réseaux universitaires ne sont pas pris en compte cette année.

Les bibliothèques universitaires offrent leurs services, manifestations, visites guidées et formations, prêts à un peu plus de 200'000 utilisateurs actifs<sup>5</sup>. Le nombre de ces services varie fortement d'une bibliothèque à l'autre. Toutefois, relevons que près d'un tiers des 3 mios de

prêts sont enregistrés à la bibliothèque centrale de Zurich et à la bibliothèque publique et universitaire de Berne. Près d'un tiers des manifestations est organisé à la bibliothèque centrale de Zurich, un peu plus d'un autre tiers à Berne, Fribourg et Lausanne. Plus de la moitié des visites guidées et des formations sont offertes à Fribourg, Lucerne et Bâle.

### 3.2.2 Offre traditionnelle et électronique

Les bibliothèques universitaires offrent globalement un peu plus de 30 mios de documents non électroniques.

### T.3.2.1 Bibliothèques universitaires: services

	Utilisateurs actifs	Manifestations	Visites guidées, formations	Prêts (en milliers)
Bâle	24 525	10	200	354,2
Berne	26 606	82	182	467,7
Fribourg	26 729	58	257	326,6
Genève	5 074	15	129	104,0
Lausanne	21 358	53	120	381,9
EPF de Lausanne	5 773	1	15	26,6
Lugano	* 1	0	3	9,6
Lucerne	12 022	12	222	151,3
Mendrisio	200	0	4	10,1
Neuchâtel	4 530	18	62	162,2
Saint-Gall	7 634	2	50	233,4
EPF de Zurich	25 464	4	92	304,7
Zurich-Irchel	3 141	4	40	20,7
Bibliothèque centrale de Zurich	37 625	114	155	483,6
<b>Total</b>	<b>200 681 <sup>2</sup></b>	<b>373</b>	<b>1 531</b>	<b>3 036,5</b>

<sup>1</sup> valeur manquante

<sup>2</sup> 13 bibliothèques sur 14 (93%) ont répondu à la question.

<sup>5</sup> Pour 13 bibliothèques sur 14. Il s'agit du nombre de bibliothèques répondant à la question.

A elles trois, l'EPF de Zurich (EPFZ) (6,4 mios), la bibliothèque universitaire de Bâle (6,4 mios) et la bibliothèque centrale de Zurich (4,7 mios) en totalisent plus de la moitié. Le nombre de documents nouvellement acquis représente 1,7% des documents existants. Ce taux varie relativement fortement d'une bibliothèque à l'autre (min. 0,8% à l'EPFZ et max. 5,1% à la bibliothèque universitaire de Lugano). Relevons que ce taux est à mettre en relation avec le nombre de documents initial. Ainsi, les bibliothèques possédant une grande collection ont un taux d'accroissement relativement plus faible que les bibliothèques avec une petite collection.

Le nombre des différents types de documents électroniques ainsi que celui des accès varie lui aussi fortement d'une bibliothèque universitaire à l'autre<sup>6</sup>. Toutefois, on relève que les journaux et périodiques électroniques sont les documents électroniques les plus utilisés<sup>7</sup> dans les bibliothèques universitaires (près de 109'000, dont 70% dans moins de la moitié des bibliothèques), suivis des documents numériques individuels (près de 32'000, dont deux tiers à l'EPFZ et à la bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg).

En comparant les prêts et les accès aux documents électroniques, il est possible d'établir un profil d'utilisation pour certaines bibliothèques dont nous avons les données: L'EPFZ et la bibliothèque universitaire de Bâle accèdent plus souvent aux documents électroniques qu'aux documents traditionnels via les prêts (plus de 5 fois et 2 fois). En revanche, la bibliothèque centrale de Zurich, la bibliothèque centrale et universitaire de Lucerne ainsi que la bibliothèque publique et universitaire de Berne recourent plus souvent aux prêts qu'aux accès électroniques (resp. 5, 6 et un peu plus de 2 fois).

### 3.2.3 Accessibilité

Les bibliothèques universitaires ouvrent en moyenne 65 heures par semaine (max: 79 heures, min: 43 heures) et près de 290 jours par années. En ce qui concerne la fréquentation par jour ouvrable de la bibliothèque, il n'est possible de se prononcer que sur 4 des 14 bibliothèques: Berne compte 821 visiteurs par jour ouvrable, Lucerne 1074, St-Gall 1851 et Fribourg 8339<sup>8</sup>).

#### T.3.2.2 Bibliothèques universitaires: offre

	Offre traditionnelle		Offre en documents électroniques		
	Offre totale (en nombre de documents)	Accroissement de l'offre durant l'année	Journaux, périodiques	Bases de données	Documents individuels
Bâle	6 435 285	78 427	9 820	204	332
Berne	2 305 535	34 207	12 114	641	4 643
Fribourg	3 274 898	36 793	10 947	290	10 300
Genève	2 248 961	26 797	4 736	130	347
Lausanne	2 059 269	34 700	4 100	30	50
EPF de Lausanne	348 027	4 227	* 1	80	80
Lugano	68 258	3 448	3 060	30	291
Lucerne	978 651	27 824	10 874	84	50
Mendrisio	114 999	4 325	5 000	37	2
Neuchâtel	632 170	22 148	38	30	4 371
Saint-Gall	364 649	18 143	17 600	68	61
EPF de Zurich	6 440 733	51 459	6 194	171	10 090
Zurich-Irchel	166 000	4 980	12 000	160	33
Bibliothèque centrale de Zurich	4 734 000	171 498	12 462	239	1 127
<b>Total</b>	<b>30 171 435</b>	<b>518 976</b>	<b>108 945 <sup>2</sup></b>	<b>2 194</b>	<b>31 777</b>

<sup>1</sup> valeur manquante

<sup>2</sup> 13 bibliothèques sur 14 (93%) ont répondu à la question.

<sup>6</sup> Journaux et périodiques électroniques pour 13 bibliothèques sur 14.

<sup>7</sup> Pour 13 bibliothèques sur 14.

<sup>8</sup> Fribourg ne peut relever séparément la fréquentation de sa bibliothèque universitaire et celle de son réseau.

### T.3.2.3 Bibliothèques universitaires: accessibilité

	Surface publique en m <sup>2</sup>	Total des places de travail publiques	dont places de travail informatisées
Bâle	* 1	745	105
Berne	6 948	653	87
Fribourg	9 360	1 553	231
Genève <sup>2</sup>	1 933	294	23
Lausanne	* 1	1 450	105
EPF de Lausanne	1 944	308	33
Lugano	* 1	208	14
Lucerne	2 654	349	72
Mendrisio	230	80	7
Neuchâtel	835	121	17
Saint-Gall	3 960	434	31
EPF de Zurich	3 135	418	71
Zurich-Irchel	4 400	350	40
Bibliothèque centrale de Zurich	10 930	606	71
Total	46 329 <sup>3</sup>	7 569	907

<sup>1</sup> valeur manquante

<sup>2</sup> Essentiellement une bibliothèque en magasins fermés, inaccessibles au public, contrairement à la plupart des autres bibliothèques de la catégorie ayant des zones de libre-accès et des salles de travail plus ou moins étendues. De plus, les deux filiales de la bibliothèque n'ont pas été intégrées à l'enquête cette année.

<sup>3</sup> 11 bibliothèques sur 14 (79%) ont répondu à la question.

La surface accessible au public représente 46'329 m<sup>2</sup>, mais varie fortement d'une bibliothèque à l'autre (entre 10'930 et 230 m<sup>2</sup>)<sup>9</sup>. La bibliothèque centrale de Zurich, la bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg et la bibliothèque publique et universitaire de Berne en totalisent plus de la moitié. Les places de travail publiques sont au nombre de 7569 (variant entre 1553 et 80) et comprennent 907 places de travail informatisées (variant entre 231 et 7). Plus d'un tiers des places de travail publiques (dont celles informatisées) se trouvent à Fribourg et Lausanne.

26% (env. 44 mios) et ceux d'acquisition de documents électroniques 5% (7,7 mios) des dépenses courantes.

En comparant la structure des coûts (en pourcentage des dépenses courantes) des bibliothèques nationales et universitaires, il ressort que les bibliothèques universitaires ont des frais de personnel inférieurs (59%) à ceux des bibliothèques nationales (65%).

### 3.2.4 Les ressources des bibliothèques

#### Dépenses

En 2003, les dépenses courantes des bibliothèques universitaires se montent à près de 168,4 mios.

Ces dépenses courantes sont constituées à 59% (98,7 mios) de frais de personnel et à 41% (69,7 mios) de frais de fonctionnement (immobiliers, informatiques et acquisition de documents électroniques ou non). Les frais d'acquisition de documents traditionnels représentent

<sup>9</sup> Pour 11 bibliothèques sur les 14.

## T.3.2.4.1 Bibliothèques universitaires: dépenses (en milliers de francs)

	Total des dépenses courantes	dont charges de personnel	dont dépenses de fonctionnement
Bâle	18 192,2	10 883,4	7 308,8
Berne	14 735,4	8 924,3	5 811,2
Fribourg	13 844,1	8 101,1	5 743,0
Genève	11 238,9	7 172,2	4 066,7
Lausanne	16 404,9	11 420,4	4 984,4
EPF de Lausanne	5 122,6	2 090,3	3 032,3
Lugano	1 161,1	652,2	508,9
Lucerne	9 294,2	5 779,6	3 514,5
Mendrisio	690,0	440,0	250,0
Neuchâtel	4 241,8	3 196,0	1 045,8
Saint-Gall	4 975,8	2 643,0	2 332,9
EPF de Zurich	32 632,0	18 345,0	14 287,0
Zurich-Irchel	6 018,2	1 935,0	4 083,2
Bibliothèque centrale de Zurich	29 817,6	17 093,2	12 724,4
Total	168 368,8	98 675,6	69 693,1

	dont frais d'acquisition de documents	dont frais d'acquisition de documents électroniques
Bâle	4 519,4	609,8
Berne	2 346,8	222,9
Fribourg	3 996,9	400,0
Genève	2 102,8	144,8
Lausanne	3 434,0	434,0
EPF de Lausanne	2 873,1	1 875,4
Lugano	338,6	55,0
Lucerne	1 721,0	93,4
Mendrisio	250,0	19,4
Neuchâtel	449,8	12,1
Saint-Gall	2 096,4	346,7
EPF de Zurich	10 975,0	2 037,4
Zurich-Irchel	2 586,3	944,3
Bibliothèque centrale de Zurich	6 396,3	534,4
Total	44 086,4	7 729,7

*Personnel*

Les bibliothèques universitaires occupent au total 1337 personnes représentant 1004,6 équivalents plein temps. En moyenne, cela fait 95,5 personnes ou 71,7 EPT (max: 230 personnes ou 180,8 EPT, min: 6 personnes ou 5,7 EPT) par bibliothèques.

Ensemble, l'EPF de Zurich, la bibliothèque centrale de Zurich, la bibliothèque universitaire de Bâle et la bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne regroupent plus d'un quart des employé-e-s. Globalement, la grande majorité du personnel (83,1%) est engagée à plus de 50% dont une forte proportion (42,7%) entre 90% et plus; une proportion importante également (40,4%) est engagée entre 50% et 89%.



### T.3.2.4.2 Bibliothèques universitaires: personnel

	Total employés (en personnes)	dont à 90% et plus	dont entre 50% et 89%	dont inférieur à 50%	Total (en postes équiva- lents plein temps)	dont en formation
Bâle	175	83	70	22	152,0	16,0
Berne	130	48	51	31	85,2	4,3
Fribourg	122	52	41	29	87,3	6,0
Genève	87	42	36	9	65,2	0,0
Lausanne	149	51	74	24	109,1	7,0
EPF de Lausanne	22	13	8	1	18,1	0,0
Lugano	10	6	4	0	8,0	0,0
Lucerne	82	36	28	18	58,6	7,0
Mendrisio	6	5	1	0	5,7	0,0
Neuchâtel	55	19	11	25	30,6	3,0
Saint-Gall	39	11	23	5	27,3	1,0
EPF de Zurich	230	95	95	40	180,8	2,0
Zurich-Irchel	28	12	13	3	20,6	3,0
Bibliothèque centrale de Zurich	202	98	85	19	156,3	6,0
Total	1 337	571	540	226	1 004,6	55,3

Le plus fort taux de personnes travaillant 90% et plus se trouve à Mendrisio (83,3%), Lugano (60%) et à l'EPFL (59,1%). Le plus fort taux de personnes travaillant moins de 50% se trouve à Neuchâtel (45,5%).

Le taux d'occupation comparé des bibliothèques nationales et universitaires montre qu'une forte proportion de personnes travaillent entre 90% et plus dans les deux cas: 42,7% dans les bibliothèques universitaires et 41,5% dans les bibliothèques nationales. Dans les bibliothèques nationales, la majorité des personnes (52,8%) travaillent entre 50% et 89% contre une proportion de 40,4% dans les bibliothèques universitaires. Quant aux personnes travaillant jusqu'à 50%, leur proportion est plus importante dans les bibliothèques universitaires (16,9%) que dans les bibliothèques nationales (5,7%).

### Les bibliothèques universitaires

- Bibliothèque universitaire de Bâle
- Bibliothèque publique et universitaire de Berne
- Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg
- Bibliothèque publique et universitaire de Genève
- Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne
- Bibliothèque centrale de l'EPF de Lausanne
- Bibliothèque universitaire de Lugano
- Bibliothèque centrale et universitaire de Lucerne
- Bibliothèque de l'académie d'architecture de Mendrisio
- Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
- Bibliothèque principale de l'université de St.-Gall
- Bibliothèque principale de l'EPF de Zurich
- Bibliothèque principale Irchel de l'université de Zurich
- Bibliothèque centrale de Zurich

# Annexe

## Une sélection de bibliothèques publiques

Les bibliothèques publiques comprennent les bibliothèques cantonales ainsi que les bibliothèques de lecture publique. Elles ont pour but de rendre accessibles au grand public différents types de documents (livres, périodiques, partitions musicales, manuscrits originaux, cartes et plans, document iconographiques, microfilms, documents audiovisuels, etc.).

68 bibliothèques ont été sélectionnées par un groupe d'experts selon leur degré de couverture territoriale (régions, cantons et villes) et selon des critères de taille minimale (collection, prêt, heures d'ouverture). De ces 68 bibliothèques, 55 ont répondu à l'enquête. Les données et informations figurant ci-après renseignent donc uniquement sur ce groupe restreint de bibliothèques et ne sont pas représentatives au sens statistique de l'ensemble des bibliothèques publiques suisses. Un échantillon représentatif est prévu pour une prochaine enquête statistique.

Les bibliothèques publiques sélectionnées ont été réparties selon leur taille (petite, moyenne et grande) en fonction du nombre d'équivalents plein temps (EPT). Les groupes sont les suivants: les petites bibliothèques (N=17) comptent moins de 3 EPT, les bibliothèques de taille moyennes (N=18) de 3,1 à 10 EPT et les grandes bibliothèques (N=20) de 10,1 à 125 EPT. Les données de la plupart des indicateurs (à l'exception du personnel) présentent une dispersion relativement importante, raison pour laquelle nous avons calculé la médiane<sup>10</sup>, peu sensible aux valeurs extrêmes. De plus, nous indiquons dans les tableaux les valeurs maximales et minimales ainsi que les taux de réponses inférieurs à 100%. Pour le personnel, en revanche, où la dispersion des données est faible, c'est la moyenne qui a été retenue.

L'analyse de cette sélection de bibliothèques publiques confirme que tous les indicateurs augmentent en fonction de la taille de la bibliothèque, dans une proportion plus ou moins importante.

La plupart des chiffres étant suffisamment explicites, nous renonçons à les commenter.

### 3.3.1 Les prestations: utilisateurs, services, offre et accessibilité

Les petites et moyennes bibliothèques sélectionnées ont un maximum d'utilisateurs actifs d'à peine plus de 11'000. La moitié des petites bibliothèques, par contre, a moins de 2200 utilisateurs actifs, alors que la moitié des bibliothèques moyennes en a moins de 4955.

Les prêts restent le service le plus important quelle que soit la taille de la bibliothèque. Les prêts doublent, puis quadruplent en fonction de la taille de la bibliothèque.

Les services suivent la même tendance. Si les grandes bibliothèques offrent le plus de services (manifestations, visites guidées, formations et prêts), les petites et moyennes bibliothèques en offrent aussi un nombre non négligeable. A titre de comparaison, la moitié des petites bibliothèques et la moitié des bibliothèques de taille moyenne offrent environ entre 4 et 15 visites guidées et formations par année (contre plus de trois fois plus pour la moitié des grandes bibliothèques).

La grande majorité des bibliothèques interrogées, toute taille confondue, n'ont ni documents électroniques, ni accès à ces documents. Les quelques-unes qui en possèdent sont des grandes bibliothèques. Des documents numériques individuels se trouvent par exemple à la Médiathèque du Valais (34'753), à la bibliothèque cantonale d'Appenzell Rhodes Extérieures (5617) et à la bibliothèque de la Ville de la Chaux-de-Fonds (2859). Cette dernière comprend également le plus grand nombre de bases de données (11'307).

<sup>10</sup> La médiane est la valeur intermédiaire d'un ensemble de données ordonnées: 50% des valeurs lui sont supérieures et 50% inférieures.



### T.3.3.1 Bibliothèques publiques sélectionnées: services

Taille des bibliothèques selon le nombre d'équivalents plein temps (EPT)	Utilisateurs actifs	Manifestations	Visites guidées, formations	Prêts
<b>Petites</b>				
Médiane	2 200	3	14	55 048
Maximum	11 029	52	45	172 451
Minimum	70	0	4	828
<b>Moyennes</b>				
Médiane	4 955	10	15 <sup>1</sup>	118 411
Maximum	11 500	39	65	329 868
Minimum	531	1	6	5 488
<b>Grandes</b>				
Médiane	13 504 <sup>2</sup>	25	51 <sup>2</sup>	437 058
Maximum	72 522	214	853	2 063 873
Minimum	2 469	3	5	32 372

<sup>1</sup> 17 bibliothèques sur 18 (94%) ont répondu à la question.

<sup>2</sup> 19 bibliothèques sur 20 (95%) ont répondu à la question.

### T.3.3.2 Bibliothèques publiques sélectionnées: offre traditionnelle

Taille des bibliothèques selon le nombre d'équivalents plein temps (EPT)	Offre totale (en nombre de documents)	Accroissement de l'offre (durant l'année)
<b>Petites</b>		
Médiane	18 807	1 439
Maximum	79 780	4 800
Minimum	12 800	755
<b>Moyennes</b>		
Médiane	62 008	3 611
Maximum	351 027	7 500
Minimum	28 588	1 372
<b>Grandes</b>		
Médiane	339 578	12 561
Maximum	1 276 142	92 505
Minimum	77 001	3 173

### T.3.3.3 Bibliothèques publiques sélectionnées: accessibilité

Taille des bibliothèques selon le nombre d'équivalents plein temps (EPT)	Surface publique en m <sup>2</sup>	Total des places de travail publiques	dont places de travail informatisées
<b>Petites</b>			
Médiane	210	20	2
Maximum	600	47	7
Minimum	120	2	0
<b>Moyennes</b>			
Médiane	450 <sup>1</sup>	40	5
Maximum	1 200	110	30
Minimum	218	19	2
<b>Grandes</b>			
Médiane	1 427 <sup>2</sup>	109	16
Maximum	7 518	698	57
Minimum	368	24	5

<sup>1</sup> 17 bibliothèques sur 18 (94%) ont répondu à la question.

<sup>2</sup> 19 bibliothèques sur 20 (95%) ont répondu à la question.

### T.3.3.4.1 Bibliothèques publiques sélectionnées: dépenses (en milliers de francs)

Taille des bibliothèques selon le nombre d'équivalents plein temps (EPT)	Total des dépenses courantes	dont charges de personnel	dont dépenses de fonctionnement
<b>Petites</b>			
Médiane	237,7	154,2	96,0 <sup>1</sup>
Maximum	487,3	326,9	220,3
Minimum	104,6	67,0	31,3
<b>Moyennes</b>			
Médiane	699,1	426,2	272,0
Maximum	1 809,3	1 258,4	550,9
Minimum	406,2	250,8	98,1
<b>Grandes</b>			
Médiane	2 908,6	2 049,0	991,2
Maximum	16 262,7	11 394,9	4 867,7
Minimum	1 447,5	848,1	293,6

<sup>1</sup> 16 bibliothèques sur 17 (94%) ont répondu à la question.

(T3.3.4.1 suite)	dont frais d'acquisition de documents	dont frais d'acquisition de documents électroniques
<b>Petites</b>		
Médiane	35 040	0 <sup>1</sup>
Maximum	75 000	7 400
Minimum	22 050	0
<b>Moyennes</b>		
Médiane	105 005	5 000 <sup>2</sup>
Maximum	182 100	30 642
Minimum	52 500	0
<b>Grandes</b>		
Médiane	314 913	10 647 <sup>3</sup>
Maximum	1 663 950	290 600
Minimum	151 349	0

<sup>1</sup> 16 bibliothèques sur 17 (94%) ont répondu à la question.

<sup>2</sup> 14 bibliothèques sur 18 (78%) ont répondu à la question.

<sup>3</sup> 14 bibliothèques sur 20 (70%) ont répondu à la question.

### Personnel

En moyenne, les petites bibliothèques emploient 5,2 personnes (soit 1,7 EPT), celles de taille moyenne 9,5 personnes (soit 5,7 EPT) et les grandes bibliothèques 48,5 personnes (soit 31,3 EPT).

Dans les petites bibliothèques<sup>11</sup>, une nette majorité du personnel (74%) travaille moins de 50%, contrairement aux bibliothèques de taille moyenne et aux grandes bibliothèques où la majorité du personnel (resp. 56,1% et 71,6%) travaille plus de 50%. Dans les deux derniers cas, une quasi même proportion de personnes travaillent 90% et plus (près d'un quart pour les grandes et pour

les bibliothèques de taille moyenne). En revanche, la proportion de personnes travaillant entre 50% et 89% diverge sensiblement d'une taille à l'autre (46,4% pour les grandes contre 29,8% pour les bibliothèques de taille moyenne).

#### T.3.3.4.2 Bibliothèques publiques sélectionnées: personnel (valeurs moyennes)

Taille des bibliothèques selon le nombre d'équivalents plein temps (EPT)	Total employés (personnes)	dont à 90% et plus	dont entre 50% et 89%	dont inférieur à 50%	Total (en équivalents plein temps)	dont en formation
Petites	5,2	0,2	1,1	3,9	1,7	0,1 <sup>1</sup>
Moyennes	9,5	2,5	2,8	4,2	5,7	0,6
Grandes	48,5	12,2	22,5	13,8	31,3	2,2

<sup>1</sup> 16 bibliothèques sur 17 (94%) ont répondu à la question.

<sup>11</sup> Pour 54 des 55 bibliothèques répondantes.

En résumé, la majorité du personnel travaille plus de 50% dans les trois catégories de bibliothèques analysées (à vocation nationale, universitaires et une sélection de bibliothèques publiques, à l'exception des petites bibliothèques publiques). Les proportions varient ensuite fortement en fonction de la catégorie pour ce qui est des taux d'occupation au-delà de 50%.

### T.3.3.5 Taux d'activité du personnel dans les trois catégories de bibliothèques analysées (à vocation nationale, universitaires et une sélection de bibliothèques publiques: pourcentage de personnes)

	moins de 50%	50% à 89%	90% et plus
Bibliothèques nationales	5,7%	52,8%	41,5%
Bibliothèques universitaires	16,9%	40,4%	42,7%
Bibliothèques publiques sélectionnées			
Grandes	28,4%	46,4%	25,2%
Moyennes	43,9%	29,8%	26,3%
Petites	74,2%	21,3%	4,5%

# Bibliographie

## Office fédéral de la statistique

- *Les bibliothèques suisses – hier et aujourd'hui*. Berne, 1986.
- *Bibliothèques suisses: aperçus statistiques*. Berne, dès 1992 et Neuchâtel dès 1998.
- *Indicateurs des dépenses publiques pour la culture, indices standardisés, 1990–1996*, Neuchâtel, 1999.
- Portail statistique de l'OFS: Les données complètes de l'enquête 2004 sont disponibles sous [http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/lexikon/bienvenue\\_login/blank/zugang\\_lexikon.open.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/lexikon/bienvenue_login/blank/zugang_lexikon.open.html) et l'analyse sous [http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/kultur\\_medien\\_zeitverwendung/kultur/blank/analysen\\_berichte.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/kultur_medien_zeitverwendung/kultur/blank/analysen_berichte.html).

## Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses

- Rapports d'activité I, II et III du groupe statistique OFS/BBS, <http://www.bbs.ch/sitemap/online/navigation3/frame3.cfm?DomainID=437&LanguageID=6&TreeID=5465&UserID=0&FolderID=0&Color=1>

## Organisations internationales

- Eurostat Working Papers. Population et conditions sociales 3/2000/E/No1. Les statistiques culturelles dans l'UE. Rapport final du LEG, Commission européenne, Luxembourg, 2000.
- International Library Economics Research Study <http://libecon.org>.
- ISO = Information et documentation – statistiques internationales des bibliothèques, révision de la seconde édition (ISO 2789: 1991), Genève: International Organization for Standardization, 2001.

## Autres organismes

- L'illettrisme. Quand l'écrit pose problème – Causes, conséquences et mesures, CSRE/SKBF, Rapport de tendance no 5, 2002, Aarau.

